

Bruxelles, le 13 mai 2025  
(OR. en)

8654/25

**COMPET 338**  
**MI 286**

**NOTE**

---

Origine: Secrétariat général du Conseil  
Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

---

Objet: *Préparation du Conseil "Compétitivité" (marché intérieur, industrie, recherche et espace) du 22 mai 2025*  
Stratégie pour le marché unique  
- *Présentation par la Commission*

---

Les délégations trouveront en annexe une note d'information de la présidence intitulée "Stratégie pour le marché unique" en vue d'une présentation par la Commission lors de la session du Conseil "Compétitivité" du 22 mai 2025.

**DOCUMENT DE RÉFLEXION**  
**Session du Conseil "Compétitivité"**  
**Bruxelles, le 22 mai 2025**  
*Stratégie pour le marché unique*

L'adoption de la stratégie pour le marché unique étant prévue pour le 21 mai, la Commission présentera cette stratégie sous la forme d'une communication assortie d'un plan d'action concret et d'un calendrier. La stratégie visera à recenser et à supprimer les obstacles réglementaires et administratifs existants tout en évitant qu'en émergent de nouveaux.

Elle définira une vision globale et tournée vers l'avenir pour le marché unique, complétant des initiatives sectorielles.

La stratégie s'attachera à faciliter la fourniture transfrontière de services et la circulation transfrontière des biens, tout en renforçant la gouvernance horizontale du marché unique. La numérisation des processus ainsi que le renforcement et l'accélération de l'application des règles du marché unique figureront parmi les principaux domaines d'action.

En outre, la stratégie annoncée répondra à l'appel lancé par les dirigeants en avril 2024 en vue d'élaborer, d'ici fin juin 2025, une nouvelle stratégie horizontale pour un marché unique modernisé, ainsi qu'aux conclusions du Conseil "Compétitivité" du 24 mai 2024, dans lesquelles il était demandé à la Commission d'adopter, d'ici juin 2025, une nouvelle stratégie horizontale pour un marché unique modernisé, dans le but de réduire la fragmentation et d'achever le marché unique dans tous les domaines d'action, y compris une feuille de route comportant des calendriers et des échéances clairs pour des actions urgentes et concrètes dans tous les domaines d'action, en vue de créer un espace sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux est assurée dans l'intérêt de tous.

*Dans ce contexte, les États membres sont invités à procéder à un premier échange de vues sur la stratégie, afin de garantir une compréhension commune des priorités.*